

Le MRP vous parle!

Nouvelle série n° 89
Deuxième trimestre An 2001

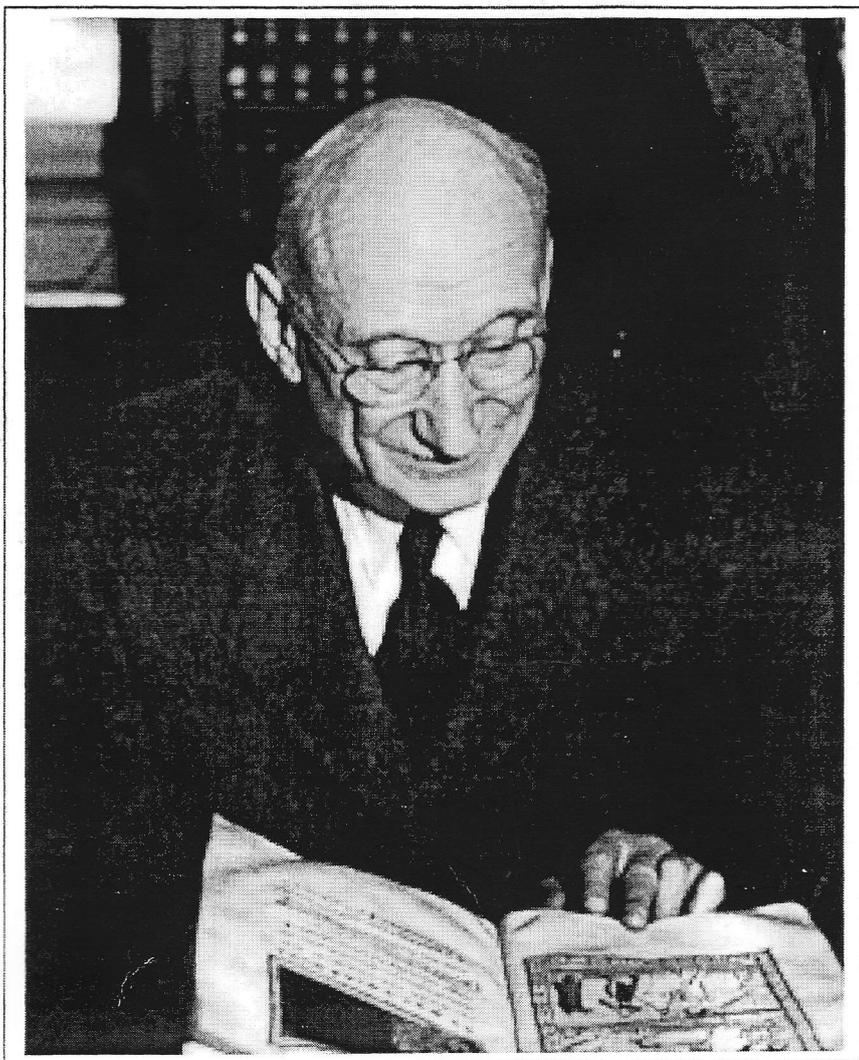
ISSN 0753-8707
Prix du n° 30 F

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU MRP – 133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007-Téléphone 01 47 05 84 51

CINQUANTE ANS DEJA !

Le 18 avril 1951 Robert Schuman signe au nom de la France le traité de Paris créant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)

Le 9 mai 1950 Robert Schuman avait fait une déclaration historique jetant les bases de l'Europe unie . « L'Europe ne



se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. » Dans ce but le gouvernement Français proposait « de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays de l'Europe. »

Cette proposition a été rapidement acceptée par l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg mais rejetée par l'Angleterre. Les négociations ont été rapidement conclues mais la ratification du traité sera difficile en France. Au sein de l'Assemblée Nationale les élections du 17 juin 1951 avaient entraîné l'affaiblissement des deux partis les plus favorables à l'intégration européenne, le MRP et les socialistes, et l'apparition d'une centaine de députés gaullistes très hostiles à l'intégration européenne. Les partis favorables (MRP, socialistes, radicaux) se trouvaient donc pris entre deux ailes hostiles (communistes et RPF). De ce fait, la décision appartenait au groupe des indépendants qui ont finalement voté en majorité à l'appel de Paul Reynaud. Le débat fut encore plus difficile au Conseil de la République en raison de l'hostilité des communistes, des gaullistes, en particulier de Michel Debré, et de la droite conservatrice.

L'entrée en vigueur du traité de Paris marquera la première étape vers une Fédération européenne, régie par des règles et des institutions communes. Le Marché Commun et la monnaie européenne s'inscrivent dans cette voie. Il nous reste aujourd'hui à construire l'Europe politique.

Jacques Mallet

SOMMAIRE

	PAGES
Editorial Cinquante ans déjà ! Le 18 avril 1951, Robert Schuman signe le Traité de Paris, par Jacques Mallet	1
Disparitions :	
-Hommage à André Fosset, et Roger Poudonson,	
- liste des décès,	2-4
Actualités L'assemblée générale de l'amicale s'est tenue le 26 mars	5-7
Petit journal de notre collecte	7
Témoignages :	
- une lettre de Nestor Rombeaut	8
- soixantième anniversaire de la grande grève patriotique du Pas de Calais, par Georges Verpraet	9-10
- Un aller-retour Paris-Gap-Paris avec Robert Lecourt, par Edouard Roux	11-17
Un peu d'humour (les grands-mères)	17
Libres opinions Plaidoyer pour les langues régionales, par H. Goetschy – Les relations franco-chinoises, par F. Chaussebourg	18-19
A lire. Au pays de la soif et de la peur, de Jean Faure	20
France Forum continue	20



DISPARITIONS

HOMMAGE A ANDRE FOSSET

André Fosset, qui est décédé le 27 mars 2001, à 82 ans, fut un militant du Mouvement Républicain Populaire depuis sa création en 1944 jusqu'à sa lente disparition au début des années 60. Il était un membre fidèle de notre Amicale ; il lui arriva même de prononcer l'allocution d'accueil lors d'une de nos assemblées générales au Palais du Luxembourg. Dans notre numéro 66 (3^{ème} trimestre 1995), nous avons publié un article de Georges Verpraet sur sa carrière politique (le Conseil régional d'Ile de France venait de donner une réception à l'occasion de ses 50 ans de mandat politique).

A ses obsèques, célébrées le 2 avril à Saint-Romain de Sèvres, sa paroisse, se sont retrouvés et ont prié ensemble pour lui – au milieu d'une grande foule d'amis et de personnalités -, de nombreux anciens qui étaient engagés comme lui à la même époque et qui, aujourd'hui, pour la plupart, sont membres de l'Amicale du MRP. Parmi eux, Jacques Mallet, président de l'amicale, Marguerite Colin, Henry Sportès, vice-présidents, Cyriaque Decamme, secrétaire général, et plusieurs membres du Bureau ou du Comité directeur.

- Au sujet des morts, il ne faut pas que vous vous désoliez comme les autres qui n'ont pas d'espérance. Puisque, nous le croyons, Jésus est mort puis est ressuscité, de même ceux qui se sont endormis en Jésus, Dieu les prendra avec lui (Première Epître de Saint-Paul aux Thessaloniens)...

Les lectures faites durant l'office (épître de Saint-Paul et évangile selon Saint-Jean) étaient bien choisies pour ranimer l'espérance des croyants dans un avenir qui ne finira pas.

Parmi les anciens militants des années 40 et 50, surtout parmi ceux qui avaient eu la chance de pouvoir participer aux congrès nationaux annuels du MRP, nous étions sans doute plusieurs à nous rappeler l'image d'entraîneur

infatigable qu'André Fosset nous a laissée à cette époque. Au fur et à mesure que la majorité gouvernementale glissait vers la droite (une droite qui cherchait une revanche sur les conquêtes de la Libération), les séances plénières de ces congrès devenaient de plus en plus bruyantes, houleuses, au point qu'il fallait parfois les suspendre, le temps d'apaiser les humeurs des militants. Les dirigeants du MRP, qui souvent étaient membres du gouvernement mis en accusation, ne savaient pas trop comment rétablir le calme et faire poursuivre le débat dans la sérénité. Du moins jusqu'au jour (au début des années 50 ?) où ils demandèrent à André Fosset de présider les débats à la reprise de la séance (ou de présider la séance suivante). Ce que notre camarade accepta de faire, d'abord en grommelant, puis en y prenant goût, car il réussissait à merveille ; il s'installait au fauteuil présidentiel comme un boxeur sur le ring, se faisait un visage rieur et puis annonçait le programme avec une voix forte modulée par quelques mots d'humour ; aussitôt les lions dans la salle applaudissaient.

C'était sympa, notre MRP.

Adieu, André !

Jacques Parini

ANDRÉ FOSSET UN DEMI-SIÈCLE DE VIE MILITANTE DE LA RESISTANCE AU SENAT

C'est avec tristesse qu'on apprend le décès, à l'âge de 82 ans, d'André Fosset, Résistant sous l'occupation, ancien ministre, ancien sénateur, conseiller régional d'Ile-de-France, au terme de soixante années de militantisme actif.

Ses obsèques ont eu lieu, le 2 avril, à Sèvres (Hauts-de-Seine), 20.211 habitants, en l'église Saint Romain, à douze kms à l'ouest des tours de La Défense, en présence de M. Christian Poncelet, président du Sénat, Jean-Pierre Fourcade, André Santini, François Bayrou, anciens ministres, ainsi que le sénateur Maurice Blin, René Plantade, une délégation des « Anciens du MRP » et de nombreux maires des Hauts-de-Seine.

Aucun éloge funèbre prononcé sur son cercueil inhumé au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis).

Six mois avant sa mort, il avait reçu le sacrement des malades, sur son bureau envahi de piles de revues et journaux.

Né le 13 novembre 1918 – 48 heures après l'Armistice de Rethondes -, fils d'un père comptable, formé à l'école de la J.O.C. d'avant-guerre et clandestine (« Voir-Juger-Agir »), levain dans la pâte, toujours fidèle à l'esprit de Marc Sangnier, d'Emmanuel Mounier et de Joseph Cardijn, André Fosset s'est battu durant la guerre, avec une petite équipe parisienne qui s'efforça d'aider les jeunes requis à échapper au STO en Allemagne hitlérienne, institué par Laval. Lui-même était alors élève de l'Ecole primaire supérieure de l'avenue Simon Bolivar (XIX^e).

AU COMITE DE LIBERATION (1944)

C'est tout naturellement qu'il fut appelé le 25 août 1944, à 25 ans, dès la Libération de la capitale, à siéger au Comité local de son arrondissement parisien de 165.132 hab., populaire et peuplé, le XIX^e, des Buttes-Chaumont à la Villette (abattoirs) et à Belleville, tout en occupant les premiers locaux du MRP, au 186 rue de Rivoli (1^o), fraîchement désertés par la rédaction de « *Je suis partout* ».

Il fit soudaine irruption en politique en 1944-45, avec ses compagnons jocistes ou syndicalistes comme les Bouxom, Prigent, Bacon, Gosset, Dumas, Catoire ou Francine Lefebvre (« La petite chocolatière »).

Tel fut le point de départ d'une longue et féconde carrière politique commencée au Conseil municipal de Paris (1946-58) dont il fut syndic, puis vice-président (1954-55), et au Conseil général de l'ex-Seine et achevée au Conseil régional d'Ile-de-France (1992-98), dans l'hôtel de la rue Barbet de Jouy (VII^e).

Entre-temps, André Fosset fut élu Sénateur, indéracinable de 1958 à 1995, d'abord au Conseil de la République, puis au Sénat rétabli, réélu comme sénateur de la Seine, puis des Hauts-de-Seine, pendant 37 ans et demi. Solide pilier de la Commission des Finances, puis de la Commission des Affaires économiques.

Il vota notamment l'abolition de la peine de mort, le 30 septembre 1981, voilà vingt ans.

Sous les lambris du Palais du Luxembourg, plusieurs fois élu questeur actif du Sénat (il y fut notamment le premier à faire éditer un livret sur les fonctionnaires parlementaires, avec leurs fonctions variées), il présida le groupe UDCP (51 sénateurs) de 1974 à 1976, à l'époque où le regretté Alain Poher présidait le Sénat.

Travailleur infatigable, on ne compte plus le nombre d'interventions, d'amendements, de rapports, de correspondances souvent manuscrites, couvertes de sa belle et fine écriture régulière d'institutrice de la III^{ème} République. Toujours bon premier pour envoyer fidèlement ses vœux manuscrits de Nouvel an !

MINISTRE DE « LA QUALITE DE LA VIE » (1976).

Rapporteur sénatorial du budget de l'environnement, il eut la fierté de faire voter au Parlement, la première loi sur l'Environnement.

Appelé en 1976 au gouvernement remanié de Jacques Chirac, Premier ministre de VGE, André Fosset prend la succession d'André Jarrot, compagnon de la Libération, au « ministère de la Qualité de la vie » installé place de la Concorde, au premier étage de feu le Ministère de la marine, haut lieu de la pollution automobile, des embouteillages et de l'entassement dans les transports en commun.

Du haut du second étage de la tour Eiffel, l'œil fixé aux jumelles, André Fosset déclare en 1976 : « *Je suis très attaché à l'établissement d'un parc public, à l'emplacement des usines Citroën* ». Son projet est enfin réalisé vingt ans après.

Spécialisé longtemps dans les problèmes de l'information, prenant la succession d'André Diligent avant de passer le flambeau à Jean Cluzel, désigné comme administrateur « d'Antenne 2 » devenu « France2 », ayant fortement contribué à l'organisation au Sénat, d'une table ronde pour une nouvelle fiscalité de la presse, plus équitable, on fit appel en 1978-1981 à ses compétences pour le nommer PDG de la S.A. « *Le Parisien libéré* » (tirage : 487 902 exemplaires), le n^o 2 de la presse quotidienne, qu'il remit sur pied, seul titre parisien survivant de la Résistance, entreprise alors en pleine crise d'héritage familial, après la mort coup sur coup d'Emilien Amaury et de Claude Bellanger, Résistants OCM, et avant l'arrivée du regretté Claude Bouchinet-Serreules, compagnon de la Libération. Bel exemple de promotion sociale pour le petit Jociste !

Le siège et l'imprimerie du « *Parisien* » sont alors transférés de la rue de Réaumur (2^o) à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), 25 rue Michelet.

LE DERNIER CARRE DE LA GENERATION DE LA RESISTANCE.

André Fosset avait été élu dès 1957 à la présidence de la Fédération MRP de l'ex-Seine, avant de siéger en 1966, au comité directeur du Centre démocrate dont il démissionna.

Pipe au bec, bourreau de travail, modèle d'assiduité quotidienne à l'heure où l'absentéisme parlementaire atteint des sommets, André Fosset a battu un record de longévité de mandat : 53 années de fonctions électives (1945-1998), couvrant toute la seconde moitié du XX^e siècle.

Grand voyageur devant l'Eternel, jusqu'en Corée et en Chine, il appartint durant 27 ans, à « l'Union interparlementaire » dont il présida le groupe français.

Il restera toujours fidèle à son idéal jociste et à ses amitiés innombrables, d'une scrupuleuse probité. Bref, une espèce rare !

Il partageait sa vie entre Sèvres, métropole de la céramique-porcelaine, et sa maison de campagne de Radonvillers, près de Brienne-le-Château (Aube)

Officier de la Légion d'honneur, président de la Maison Eugène-Napoléon (internat de jeunes filles), il était aussi vice-président de l'hôpital Saint-Michel, à Paris. Il fut administrateur de l'orfèvrerie Christofle (1972-76).

Il aimait composer des poèmes et chansons (belle voix de basse). Il faisait chaque année « la dictée de Bernard Pivot ».

Père de cinq enfants, il se rendait régulièrement en retraite spirituelle à l'abbaye de Saint-Honora (île de Lérins) avec son épouse Geneviève. Il siégeait aussi au « Comité français des expositions » (Porte de Versailles). Le nouveau Conseil de Paris et son maire, M. Bertrand Delanoë, ont rendu hommage à la mémoire d'André Fosset, debout en séance publique, le 23 avril dernier.

Comme la plupart des leaders MRP, il ne laisse hélas ! pas de « Mémoires ».

Doué d'une mémoire éléphantinesque, riche d'archives classées méthodiquement, ce grand témoin et acteur de deux Républiques était, après le décès de Maurice Schumann, membre du dernier quateron – désormais disparu – des parlementaires de la génération venue aux responsabilités politiques par la voie royale de la Résistance.

Georges Verpraet

ANDRE FOSSET

« En raison de nos affinités politiques et populaires... »

Avec l'abbé Pierre vieillissant, André Fosset était le dernier parlementaire d'origine populaire, issu du MRP. Ancien de la JOC, comme Paul Bacon, il appartenait à cette génération qui a engendré quelques ténors capables de faire entendre « la voix des hommes sans voix ».

Engagé au MRP, en milieu rural dans les années 50, j'ai rencontré André Fosset, à partir de 1954, lors de ma venue à Paris, au Secrétariat national de la JAC, où j'étais responsable de la formation politique et civique des aînés de la JAC puis du MFR-CMR.

Sans se confondre, son itinéraire, de la JOC au MRP, était parallèle au mien. La confiance totale en raison de nos affinités politiques et populaires a été établie dès les premières rencontres.

En tant que rural et provincial, j'étais méfiant à l'égard des citadins, mêmes démocrates-chrétiens, car nous avons été marqués par notre milieu, qui nous avait mis en garde contre les Parisiens et les tentatives capitalistes d'un côté et les marxistes de l'autre.

Non soumis aux contraintes de la gestion politique, les mouvements d'action catholique s'étaient convertis au socialisme chrétien avec autant de sectarisme partisan que l'engagement démocrate-chrétien précédent. C'est pourquoi nous étions partisans de la déconfessionnalisation dans les institutions syndicales et professionnelles, en particulier avec la CFDT et le syndicalisme paysan, où j'étais également engagé.

Une partie de la gauche du MRP allait d'ailleurs quitter ce mouvement, avec Robert Buron, pour rejoindre le PS, comme Jacques Delors et beaucoup d'autres issus du syndicalisme chrétien, devenu CFDT en 1964, où je militais également.

Quelques piliers comme André n'ont jamais fait cette démarche qui aurait été suspectée d'opportunisme dans notre milieu d'origine ...

Henri Catherin, président d'honneur,
fondateur et animateur des Equipes populaires de l'UDF

ROGER POU DONSON :

UN HOMME AU SERVICE DE LA DEMOCRATIE SOCIALE

Un militant issu du milieu populaire (ses parents étaient artisans menuisiers), un républicain engagé dans sa jeunesse pour libérer son pays, un homme convivial à l'écoute des autres mais ferme dans ses convictions : sa vie publique est à l'image de ce tryptique. Adhérent du MRP dès sa création, en 1950 secrétaire général de la Fédération MRP du Pas-de-Calais dans la ligne de Jules Catoire et qui « apprit » la politique à Jean-Marie Vanlèreberghe (maire d'Arras), son parcours illustre bien l'apport positif de Roger Poudonson.

Il continuera à militer et à diriger avec le même esprit les structures départementales du CDS et de l'UDF.

Maire de Duisans de 1965 à 1995, conseiller général puis régional (vice-président de la Région Nord-Pas-de-Calais de 1976 à 1982), candidat aux élections législatives en 1958 à Arras, il met en grande difficulté Guy Mollet et doit se retirer à la demande expresse de Pierre Pflimlin... et peut-être du Général de Gaulle ! Il est élu sénateur le 26 septembre 1965 et jouera dans cette assemblée un rôle important puisqu'il devient président du Groupe de l'Union Centriste en 1972. Il est membre de la Commission des lois puis de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense.

Trois actions majeures sont à retenir pour cette période :

- Président du groupe d'étude sénatoriale pour la construction du tunnel sous la Manche, il sera le défenseur patient et passionné du projet et sera le rapporteur du projet de loi.
- Dénonçant à la tribune la pratique gouvernementale de bloquer ou de retarder l'application de certaines lois, il fait créer au Sénat une commission chargée chaque année de rappeler au gouvernement les textes législatifs qui, dans les délais normaux, n'ont pas fait l'objet des décrets ou arrêtés d'application nécessaires.
- Il défend avec vigueur et fait adopter le projet de loi concernant la ratification de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Le 8 juin 1974, il est nommé Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique dans le premier gouvernement de Jacques Chirac. A ce poste, il est à l'écoute des dirigeants syndicaux de la Fonction publique dans un dialogue constructif.

Réélu sénateur le 22 septembre 1974, il préfère revenir dans la Haute Assemblée, où il siégera jusqu'en 1992, participant activement aux travaux du Sénat tant en commission que dans son groupe et dans l'intergroupe UDF.

Chevalier de la Légion d'Honneur, père de 7 enfants, Roger Poudonson aura marqué son département, sa région par son caractère, par sa volonté d'action au service du bien commun partagé avec les plus démunis, par ses convictions européennes.

Un grand serviteur de notre idéal nous a quittés ; nous le regrettons tous.

Fernand Chaussebourg.

Décès de nos amis parvenus à notre connaissance depuis la parution de notre bulletin n° 88
(fin décembre 2000, 30 avril 2001)

- André Fosset (Sèvres)
- Marie-Thérèse Hérout (Carantan)
- Paul Laidet (Paris)
- Marcel Masson (Aubervilliers)
- Yolande Miltgen (Paris)
- Clément Moratille (Paris)
- Geneviève Parker-Pezet (Paris)

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DU MRP s'est tenue le 26 mars au Palais du Luxembourg

Préparée par une réunion du Comité directeur le matin même, l'assemblée générale annuelle de l'Amicale du MRP s'est tenue, sous la présidence de Jacques Mallet, dans l'après-midi du 26 mars, à partir de 14heures30, au Palais du Luxembourg.

DISCUTER DES ORIENTATIONS.

La séance est ouverte par un exposé de Jacques Mallet.

Notre assemblée, dit-il, a un double objet :

1° se prononcer sur les comptes de l'exercice 2000, et donner quitus de sa gestion au trésorier, puis approuver le projet de budget 2001 établi par ce dernier, remarque faite qu'il vise à réduire de moitié notre déficit annuel, quitte à ne guère nous laisser de marge de manœuvre, enfin fixer le montant des cotisations compte tenu du passage du franc à l'euro ;

2° discuter et décider des orientations futures de l'action de l'Amicale ; à cette fin, sera créé un groupe de travail inspiré des suggestions et appréciations formulées par nos adhérents dans leurs réponses aux questionnaires qui leur avaient été adressés à cette fin. ; à noter l'intéressante réponse de notre ami le Professeur Benoît Jeanneau, militant MRP de longue date, qui constitue une excellente synthèse.

Il importe donc qu'à la fin de nos travaux nous sachions dans quelle direction nous devons agir, tant en ce qui concerne le bulletin, sa rédaction, son financement, et sa substance que en ce qui touche la recherche de nouveaux soutiens, l'organisation éventuelle d'une ou deux réunions régionales, le développement de la collaboration entre les associations issues de notre courant de pensée.

Sachez, à ce propos, que nous avons eu une réunion le 5 décembre à l'Institut Marc Sangnier et une autre le 22 mars dernier avec des universitaires amis, animée par le professeur Jean-Marie Mayeur. Nous avons à l'esprit un objectif à moyen terme qui serait plus ambitieux et pourrait être une publication commune et un colloque annuel sur des grands problèmes de société, ou internationaux, où notre idée du personnalisme chrétien pourrait s'affirmer face aux grands défis actuels, au-delà de toute considération partisane. D'autre part, nous visons la création d'un guide destiné aux chercheurs ainsi que des regroupements d'archives éparses. Cela implique le dépassement des associations ; il faudrait associer d'autres groupes. Nous ne devons pas nous enfermer sur le passé.

Cela suppose que certaines décisions soient prises aujourd'hui. A cet effet, un projet approuvé ce matin par votre comité directeur sera soumis à vos suffrages.

NOUS POUVONS ARRIVER A 300 COTISANTS.

Cyriaque Decamme, secrétaire général, traite des cotisations en 2000 et 2001.

Si, à l'occasion de la dernière assemblée générale, nous avons eu à déplorer de ne plus compter que 136

adhérents cotisants et 22 abonnés-non adhérents à jour de leurs cotisations contre respectivement 237 et 40 fin 1999, il faut savoir qu'un vigoureux rappel nous a permis de revenir à 250 adhérents et abonnés et 20 abonnés-non adhérents.

De plus, à ce jour, alors que nous ne sommes qu'au tiers de l'année 2001, nous en sommes à 214 adhérents-abonnés et à une douzaine d'abonnés-non adhérents. Compte tenu du fait que l'on peut attendre des retardataires habituels (une centaine pour 2000 et une trentaine plus en retard encore), nous ne désespérons pas d'arriver à 300 cotisants.

Par ailleurs, s'agissant du tirage du bulletin sachez que celui-ci a été ramené par étapes à 850 dont 730 ont fait l'objet d'un envoi, à savoir : gratuitement 120 à des professeurs, 145 à des personnalités, des journalistes et des institutions dont pour quelques unes de celles-ci, à plusieurs exemplaires, : 400 à des abonnés ou cotisants plus ou moins à jour de leurs cotisations. Il en reste une centaine dans les locaux de l'Amicale, que l'on pourrait ramener à une cinquantaine.

VERS UN BUDGET MIEUX EQUILIBRE.

Jean-Pierre Prévost, trésorier, présente les comptes de l'Amicale.

L'exercice 2000 s'est traduit par un déficit de 114.754 francs (inférieur de 12.939 francs à celui de 1999). Pour 2001, nos prévisions de dépenses -hormis d'éventuelles décisions à venir -, permettent d'espérer un redressement significatif. Les frais de publication de notre bulletin, source principale de notre déficit, seront réduits dès lors que sa composition est désormais effectuée par notre secrétaire - au demeurant source majeure de nos dépenses-, ainsi que la diminution du nombre des services gratuits.

Côté recettes, il y a des incertitudes (abonnements et dons) et des amenuisements (nos placements ont un moindre rendement).

Dans ces conditions, nous pouvons espérer réduire notre déficit en 2001 aux alentours de 50.000 francs.

Christiane Lenabour qui, avec son époux, a accepté le mandat de contrôleur financier lors de la précédente assemblée générale, expose qu'ils ont pu constater la conformité des comptes du trésorier avec les différentes pièces comptables afférentes. Aucune anomalie n'ayant été relevée, ils invitent l'assemblée à donner quitus au trésorier.

L'assemblée donne son quitus et approuve le budget qui lui est présenté.

CONVERSION DE NOS TARIFS EN EUROS

Cyriaque Decamme rappelle que, dans les faits, la conversion de notre monnaie en euros s'appliquant à compter du 1^{er} janvier prochain, il conviendrait, d'ores et déjà, d'ajuster le montant de nos cotisations à ce changement. C'est pourquoi il suggère de porter de 120F à 20 euros (soit 131F) la cotisation adhésion, de 80F à 13 euros (soit 85F) celle de l'abonnement au bulletin lié à l'adhésion et de 100 F à 16 euros (soit 105F.50) l'abonnement « sec ». Remarque faite que si la demande de notre trésorier tendant à nous obtenir la faculté du reçu fiscal aboutissait, nous pourrions, sans préjudice pour nos amis, relever nos tarifs à due concurrence.

Approbaton de l'Assemblée générale .

REPONSES AUX QUESTIONNAIRES ADRESSES AUX ADHERENTS ;

Bruno Coiraton, qui a accepté la charge de dépouiller des réponses reçues et d'en présenter l'analyse au comité directeur de la matinée, souligne qu'un consensus unanime se dégage pour souhaiter la pérennité de notre amicale comme celle du « M.R.P. vous parle », quitte à diminuer le coût de celui-ci par une limitation de la pagination, consensus également s'agissant des suggestions comme celle, très circonstanciée, de notre ami le Professeur Benoît Jeanneau, visant à inclure les contributions que nous devrions solliciter tels des témoignages d'anciens militants, des chroniques de nos amis concernant des problèmes d'actualité ou encore des développements doctrinaux, voire des débats avec d'éventuels correspondants.

Concernant l'aspect de nos finances qui conditionne la survie de notre bulletin de liaison et, partant, celle même de notre association, outre la nécessité de poursuivre le rappel des retardataires il est suggéré d'essayer de recruter de nouveaux adhérents en prospectant notamment la province sous-représentée parmi nous et en prolongeant avec une nouvelle insistance un appel aux dons.

Touchant les dépenses, remarque faite qu'elles apparaissent limitées à un minimum ; seul le coût de notre bulletin pose problème et, comme précédemment évoqué, beaucoup souhaiteraient, nonobstant l'intérêt de la relation des débats du groupe parlementaire M.R.P., qui n'est qu'un aspect de l'action politique du Mouvement, une réduction de son volume et de son tirage. Plusieurs suggestions ont été faites à ce sujet au cours du comité directeur de la matinée et seront évoquées au cours du débat qui s'ouvrira à la suite de ce compte rendu, notamment s'agissant de la création d'une commission de la communication.

S'agissant de notre appel concernant le regroupement des archives que pourraient posséder nos amis, accord unanime sur le principe, mais peu de réponses favorables faute de matière, la plupart en ayant fait don à divers organismes ou n'en ayant pas conservé. Quant aux réponses favorables à la cession des archives, se posent les problèmes de leur acheminement, de leur stockage et de leur exploitation. Sur ces deux derniers points, il semblerait que l'on puisse les transférer, comme l'a suggéré Henri Poumerol, vers l'Institut Marc Sangnier qui possède déjà un fonds important et dispose d'un personnel adapté. Institut avec lequel nous sommes en relations constantes. Reste le coût de l'acheminement.

Pour ce qui est de notre interrogation sur une éventuelle décentralisation de nos activités par la tenue de réunions en province, l'accueil est favorable ; Sachons toutefois que ces opérations peuvent avoir un coût. Cependant, pourrait-on d'ores et déjà nous enquêter auprès de nos adhérents locaux demeurant dans des secteurs où le MRP était bien implanté de la faisabilité de l'initiative

Concernant la poursuite de notre initiative de coopération avec diverses associations, dont l'action est inspirée par le souci de pérenniser un courant de pensées, fondés sur les idéaux qui étaient ceux auxquels le M.R.P. était attaché, l'ensemble des réponses reçues y est

favorable, sauf à conserver à chaque association sa personnalité propre.

DISCUSSION GENERALE

Henri Bourgoïn, de Calais.- Pourquoi l'Amicale reste-t-elle constituée pour l'essentiel par des adhérents de la région parisienne ? Il y a encore en province d'anciens militants du MRP qui pourraient adhérer et adresser des témoignages au bulletin.

Cyriaque Decamme.- rappelle que la création de l'Amicale est due à une initiative de la Fédération MRP de la Seine qui avait survécu à l'effacement du Mouvement ... IL rappelle aussi que nous avons eu dans le passé des correspondants en province et que nous avons fait appel, régulièrement, à des témoignages d'anciens, que nous en avons reçu un nombre important, que nous les avons publiés, mais que, depuis, la plupart de ces amis ont disparu (ou se sont retirés de toute activité).

Raymond Gérard, d'Arcueil.- Parmi les élus aux dernières municipales, certains pourraient-ils nous donner des noms d'amis ?

Fernand Chaussebourg de Paris.- Expérimentons les contacts dans des secteurs où nous pourrions bénéficier d'annonces dans la presse (Ouest-France, Nord-Eclair).

Henry Sportès de Paris.- Le bouche à oreille est encore plus efficace. Il appartient à chacun d'entre nous d'être un recruteur. Encore faut-il réfléchir au fait que réunir des gens sans autres perspectives que de retrouver des amis n'est pas toujours mobilisateur ...

Pierre Gabelle, d'Orléans.- Elu à Orléans, est disposé à promouvoir ce genre de réunions, à condition d'avoir un prétexte mobilisateur (venue d'une personnalité, dédicace d'un livre).

Henri Poumerol, d'Ablon (Val-de-Marne) imagine un bulletin plus réduit en nombre de pages et au contenu plus diversifié : exposé doctrinal, partie historique, sujets d'actualité sous forme de tribunes libres et, en outre, simultanément, l'ouverture d'un site Internet pour diffuser nos productions au plus grand nombre.

CREATION D'UNE COMMISSION COMMUNICATION

Jacques Mallet.- Il nous est apparu nécessaire d'essayer de toucher le plus grand nombre avec les médias les plus en vogue, fût-ce au détriment de l'expression imprimée. C'est pourquoi nous proposons à vos suffrages la motion suivante : dont le principe a été adopté par le comité directeur de la matinée. « *L'assemblée générale, tenant compte des réponses aux questionnaires de l'Amicale, décide de la création d'une « commission communication », composée, outre du Président de l'Amicale et de Jacques Parini, des membres suivants : Bruno Coiraton, secrétaire, Monique Badènes, Josette Buchou, Fernand Chaussebourg, Jean-Marie Daillet, Jean-Pierre Prévost.*¹

Cette commission assurera l'élargissement progressif du bulletin permettant de publier des témoignages de militants, de traiter des problèmes doctrinaux actuels et des questions d'avenir ; Elle aura également pour mission d'étudier de nouvelles formes de communication, en particulier la création d'un site Internet ».

Pierre Chomette, considérant comme vraisemblable qu'en raison de leur âge la plupart de nos adhérents ne soient pas utilisateurs d'Internet, craint, comme il a pu le constater

¹ liste non limitative

dans d'autres associations l'élimination progressive des anciens du bénéfice de nos informations.

Benoît Jeanneau, tout en appréciant le contenu du « MRP vous parle », qui rappelle aux anciens des souvenirs de jeunesse, aimerait qu'il parle aussi, plus souvent, aux nouvelles générations, d'autant que le courant démocrate-chrétien est encore vivace dans la philosophie de beaucoup de politiques, lesquels pourraient avoir beaucoup à nous dire

C'est pourquoi il approuve la démarche visant à présenter à côté d'une vision historique, une réflexion sur les problèmes d'actualité à la lumière de la pensée démocrate-chrétienne.

Avant la mise aux voix de la motion, le Président **Jacques**

Mallet souligne que son adoption suppose de la part de tous l'engagement de fournir la matière à meubler les rubriques prévues.

La mise aux voix de la motion est adoptée à l'unanimité moins une voix

FIXATION DE L'EPOQUE DE NOTRE BANQUET ANNUEL

Si ces dernières années notre Assemblée générale se tenait en automne et notre banquet annuel au printemps, **Cyriaque Decamme**, secrétaire général, considérant que nous tenons notre assemblée générale au printemps propose que notre banquet annuel ait lieu à l'automne.

Il en est ainsi décidé.

Le Secrétaire général
Cyriaque Decamme

Petit Journal de notre Collecte 221.720 ₣ en 31 mois !

Entre le 9 février et le 30 avril 2001, notre collecte de dons nous a rapporté 9.700 francs.

Depuis son ouverture, il y a 31 mois, en octobre 1998, elle nous a rapporté 221.720 francs, soit 7.152 francs par mois et 21.456 par trimestre (nous publions un numéro par trimestre).

Sur ce total, 121.720 francs représentent les dons effectués individuellement par nos lecteurs, soit 3926 francs par mois et 11.779 par trimestre.

Parmi les 38 derniers dons, l'auteur de l'un d'eux désire garder l'anonymat (300 francs et 2è don).

Voici la liste des 37 autres (en francs).

- **Anger** Arthur, Chalifert (77), **300** (3èdon)
- **Boileau** Roger, Nancy (54), **100**
- **Boursier** Paul, Paris, **200** (2èdon)
- **Chaigne** Claude, Neuilly-sur-Seine (92), **100** (3è don)
- **Chéron** Jean, Saint-Germain du Corbais (61), **100**
- **Clauwaert** Jules, Hems (59), **100**
- **Colin** Marguerite, Paris (75), **200** (2è don)
- **de Coccolla** Odette, Paris (75), **300**, (3è don)
- **Didier** René, Soual (81), **200**, (4è don)
- **Dome** François, Privas (07), **100**
- **Dubourg** Guillaume, Labarthe sur Leze(31), **100** (2è don)
- **Dubreuil** Robert, Levallois-Perret (92), **250**, (5è don)
- **Fontanet** Hélène, Paris (75), **300**
- **Franco** Jean, Salon de Provence (13), **100**
- **Garban** Monique, Glas (14), **100**, (2è don)
- **Gérard** Raymond, Arcueil (94), **100**, (2è don)
- **Jeanneau** Benoît, Paris (75), **200**, (2è don)
- **Keuten** Pierre, Vanves (92), **200**, (2è don)
- **Lapra** Léon, Lyon (69), **200**, (4è don)
- **Laurent** Jean, Valence (26), **200**, (2è don)
- **Le Roux** Michel, Rennes (35), **50**
- **Lemaître** Cyrille, Rennes (35), **300**
- **Lesuisse** Jean, Vanves (92), **100** (3è don)
- **Maigné** André, Le Kremkin-Bicêtre (94), **200**, (3è don)
- **Mont** Claude, Noiretable (42), **800**
- **Omnès** Gilbert, Saint-Cyr-sur-Loire (37), **200**, (3è don)
- **Oudin** Jean, Saint-Maurice (94), **500**, (2è don)
- **Petit** André, Eaubonne (95), **300**, (2è don)
- **Pflimlin** Etienne, Strasbourg (67), **800**, (2^{ème} don)
- **Primault** Prosper, Paris (75), **100**, (2è don)
- **Quay** Henri, Lyon (69), **100**, (2è don)
- **Rampal** Henri, Marseille (13), **250**, (3è don)
- **Rombeault** Nestor, Saint-Nazaire (46), **50**
- **Royé** Geneviève et Françoise, Clichy (92), **500**, (2è don)
- **Sauvage** Jean, Angers (49), **1300**, (4è don)
- **Tarkoy** Marie-Thérèse, Paris (75), **200**
- **Teitgen** Jeanne, Paris (75), **200**, (3è don).

Pour consolider le financement du bulletin

LA COLLECTE DE DONN RESTE OUVERTE

REDIGER VOTRE CHEQUE REPRESENTANT VOTRE DON A L'ORDRE DE : « AMICALE DU MRP »

REMP LISSEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ LE TOUT

à AMICALE DU MRP 133 BIS RUE DE L'UNIVERSITE - 75007 PARIS

- Vos nom et prénom :
- Votre adresse :
- Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit cité dans les listes de dons que nous publierons dans le bulletin cochez cette case

« Le MRP vous parle ! » n° 89

« TOUS LES LIENS NOUÉS EN CE TEMPS-LÀ
FORMENT UN TRÉSOR PRÉCIEUX »



Nestor Rombeaut, à qui nous avons adressé la collection des numéros de notre bulletin parus depuis 1995, nous a répondu le 6 mars, par une lettre dont voici le texte. Agé de 89 ans – il est né le 28 décembre 1911 à Aulnoye, dans le Nord –, notre ami reste super-actif. Il l'a toujours été, qu'il fût membre de la JOC, syndicaliste, militant MRP ou député de la Loire-Atlantique de 1958 à 1962. Il se consacre depuis des années au fonctionnement et à l'animation, très modernistes, d'associations regroupant des personnes âgées, souvent moins âgées que lui.

Nous avons eu une conversation téléphonique avec lui le 16 mars : même voix, même ardeur, toujours aussi chaleureux, aussi fonceur, conteur passionné et passionnant sur ses soixante-douze ans d'engagement syndical et politique, de quoi en remonter – utilement – aux sociologues et politologues d'aujourd'hui. Et toujours aussi jeune, l'esprit plein de projets et de programmes ... tous urgents, bien sûr !

Salut, Nestor !

J.P.

(Photo à gauche : Nestor Rombeaut à son arrivée au Palais-Bourbon en décembre 1958)

Cher ami,

Ma vie parlementaire, de courte durée et malgré l'échec de novembre 1962, m'a beaucoup marqué. Je garde le souvenir, ô combien positif, des réunions de groupe et aussi le souvenir du tutoiement quasi général qui effaçait les fausses frontières dressées par les hommes qui font de la diversité des opinions et des catégories sociales un champ de bataille. Je me permets de reprendre ce tutoiement et te remercie, cher Jacques, du volumineux dossier que tu as bien voulu m'adresser le 20 janvier dernier.

J'ai parcouru, dans la limite où mes yeux défaillants me le permettaient « La charrue et l'étoile » d'André Diligent et j'ai ainsi replongé dans un passé qui fut le mien depuis la J.O.C. et la C.F.T.C. auxquelles j'ai adhéré en 1929. J'ai un passé politique bref mais un passé syndical de 72 ans à la CFJC puis à la CFDT.

L'échec de 1962 fut dur mais la maladie fut courte. Il fallait travailler vite. J'ai recherché un emploi.

Le directeur du chantier naval à qui je me suis adressé m'a dit : « Je ne laisse pas tomber un militant ; on va vous reprendre et, dès le 17 décembre, j'avais repris la route du chantier. Je commençais ainsi dix ans de « recyclage industriel ». Je n'en ai pas souffert (un peu quand même). Les gars ont été sympas et j'ai été traité avec beaucoup de respect. Pour les anciens, c'était Nestor qui revenait ; pour les jeunes, c'était Monsieur Rombeaut. C'était le retour à la base et j'ai retrouvé le coefficient que j'avais en 1945. Pas de quoi pavoiser mais on a vécu.

Je n'ai plus exercé de responsabilités syndicales. J'ai vécu « mai 68 » sur le tas... Cela serait trop long à raconter... mais je n'ai pas trouvé dans ce conflit les espoirs de 1936 ... Le temps a passé, j'ai fini par être cadre ! Et la retraite a sonné le 31.12.72 !

Ma « carrière » de retraité a débuté par trois années de service juridique à l'UL-CFDT, s'est poursuivie par sept ans de présidence de syndicat des retraités de la CFDT, puis par onze années de présidence d'une association en charge d'animation des résidents âgés de l'hôpital de Saint-Nazaire et j'ai aussi été administrateur des Mutuelles de Loire-Atlantique.

Ces années m'ont apporté le malheur de perdre ma femme, le 12 mars 1983. Elles m'ont apporté aussi la Légion d'Honneur en 1989... Je n'ai pas été mis en examen ni en garde à vue !

Tout cela constitue une longue histoire, que j'ai racontée en plus de 350 pages (21-29.7) et aussi dans un film de 73 minutes. J'ai appris que je figurais dans le « maintron ¹ parmi les 110.000 histoires relatées comme fondatrices de la classe ouvrière depuis la Révolution.

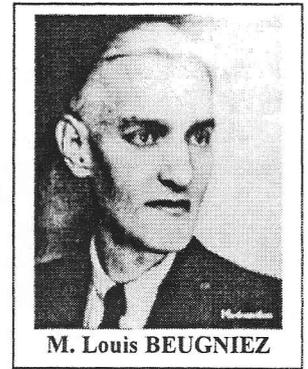
La vie parlementaire m'a admis à l'honneur de connaître, de côtoyer, de vivre avec des hommes immenses tels Robert Schuman, Pierre Pflimlin, Alexis Méhaignerie, Henri Fréville, André Diligent, André Colin, Alain Poher, Pierre-Henri Teitgen, dont la notoriété me dépasse de cent coudées, mais qui m'ont accueilli comme leur égal. Je n'oublie pas chacun de vous, avec Fernand Chaussebourg, Gaby Joly et comment oublier les copains que furent Armand Barniaud, Louis Raymond-Clergue, André Davoust, Jean Chazelle... et tous les autres ?

Tous les liens noués en ce temps-là forment un trésor précieux. C'est sans doute lui qui m'a permis de rester présent et actif dans ma ville de Saint-Nazaire. Voilà, cher Jacques, cette longue lettre terminée. Excuse le long temps que j'ai mis à répondre à ton courrier, excuse aussi ma mauvaise écriture. Je te souhaite courage et patience pour mener à bien ton ouvrage de mémoire pour le MRP et sois assuré de mon amical souvenir.

¹ Jean Maintron, décédé récemment, était professeur à la Sorbonne. Il s'est distingué en réalisant – son œuvre se poursuit, paraît-il –, un répertoire des histoires fondatrices de la classe ouvrière depuis la Révolution. Chez certains historiens, on parle donc du « maintron » comme on parle du Larousse ou du Robert.



M. Jules Catoire



M. Louis Beugniez

**SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE
GREVE PATRIOTIQUE
DU PAS-DE-CALAIS (mai-juin 1941)
HOMMAGE AUX DEUX LEADERS DE LA CFTC DES MINES :
Jules Catoire et Louis Beugniez**

A l'occasion d'une cérémonie à l'Hôtel national des Invalides et de l'inauguration d'une plaque commémorative au titre de la Résistance (ONAC), le 1^{er} mai dernier, le Premier ministre, M. Lionel Jospin, a tenu à évoquer publiquement, parmi les célébrations nationales pour 2001 (soixantième anniversaire de la mémorable année 1941) arrêtées par le « Haut Conseil de la Mémoire combattante » réuni récemment à l'Élysée, sous la présidence de M. Jacques Chirac, la commémoration de la grande grève patriotique des mineurs du Nord-Pas-de-Calais, la première et la plus massive des grèves (interdites, bien sûr, en France, sous l'Occupation allemande) et des actions collectives contre l'Occupant, avec un moral d'acier.

En pleine « zone interdite » (deux départements rattachés alors à la Kommandantur de Bruxelles), à la barbe de la Gestapo et des S.S., des milliers de mineurs du bassin minier, se mettent soudain en grève, à partir du 27 mai 1941, jusqu'au 9 juin (deux semaines de grève), à commencer par le débrayage à la fosse 7 de Dourges (5806 hab.) dans l'arrondissement de Lens, à l'appel de grands leaders syndicalistes CFTC et CGT du Pas-de-Calais.

80% des mineurs nordistes cessent leur travail, à l'heure où l'extraction du charbon est vitale pour le pays occupé, y compris pour chauffer les locomotives.

DEUX MENEURS DES MINEURS EN GREVE (1941)

A leur tête des « gueules noires », notamment deux grands Résistants, syndicalistes chrétiens, nos amis Jules Catoire (1899-1988), fondateur avant-guerre du syndicat chrétien des mineurs du Nord-Pas-de-Calais dont il est le secrétaire permanent, vice-président dès 1936 de la CFTC avec Gaston Tessier (à l'époque du « Front populaire »), membre du Comité départemental de Libération du Pas-de-Calais (1943-1944) et Louis Beugniez (1907-1995).

Tous deux furent élus députés, l'un premier, l'autre second, en tête de la liste du MRP en 1945 dès les deux « Constituantes » et jusqu'en 1956, avec l'innocence naïve des nouveaux venus à la « Chambre ».

Ancien Jociste, permanent CFTC des Houillères (1935), Louis Beugniez eut pour condisciple à Noyelles-Godault, commune dont il fut élu maire en 1945, Maurice Thorez (PC), (1900-1964), qui avait fui en URSS dès septembre 1939 où il demeura jusqu'à fin novembre 1944, lequel amnistié par de Gaulle qui en fit en 1945 son vice-président du Conseil, avec Francisque Gay (MRP).

Depuis soixante ans, la plupart des historiens patentés de la Résistance passent quasi sous silence cette grève patriotique de grande ampleur, inégalée sous l'Occupation, annoncée alors au micro de Londres par le « porte-parole de la France combattante » qui ne déclinait pas son nom (un certain Maurice Schumann) mais non signalée par une presse sous la botte.

MINISTRE DES A.C. DE ROBERT SCHUMAN (1948)

Jules Catoire fut désigné par de Gaulle en 1944 pour siéger à l'Assemblée consultative provisoire. Il y retrouva notamment son compatriote dunkerquois, également syndicaliste CFTC, Robert Prigent, avant d'être élu et réélu pendant douze années consécutives, député au Palais Bourbon, sous la IV^e République défunte, à l'époque des nationalisations, de l'instauration de la Sécurité sociale, des Comités d'entreprise.

En 1948, Robert Schuman (1886-1963) l'appellera au 37 rue de Bellechasse (VII^e), comme ministre des Anciens combattants, peu après le retour massif des déportés d'Allemagne hitlérienne, d'un million de prisonniers de guerre et du STO.

J. Catoire n'a « aucun diplôme », à cause de la guerre.

Cet homme humble acceptera, fait inhabituel, d'être rétrogradé du rang de ministre plein, à celui de simple sous-secrétaire d'Etat (dénomination supprimée sous la V^e), de 1948 à 1951, rue de Tilsitt, à la Santé publique et à la Population, successivement dans les cabinets radicaux Queuille, Pleven et de nouveau Queuille, à l'époque de la « troisième force ».

C'était l'époque —révolue depuis quarante ans — où d'authentiques ouvriers manuels, aux mains sales, voire noires, à défaut d'Enarques, siégeaient dans les allées du pouvoir, à la table du Conseil des ministres ou dans les travées du Parlement ! Bel exemple de promotion sociale !

« JULES » GARDE D'HONNEUR A NOTRE DAME DE LORETTE

Jules Catoire fut l'infatigable animateur du groupe parlementaire de spiritualité, toutes tendances confondues.

A partir de 1974, il fut nommé membre du Conseil d'administration des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais.

Resté d'une grande simplicité et modestie, œil bleu, souriant, son légendaire béret vissé sur le crâne, accent ch'-ti-mi, nullement grisé par la fréquentation des lambris dorés des palais nationaux de la République, « Jules » était, en 1948 encore, le seul ministre à habiter un baraquement de guerre en planches, dans sa petite commune sinistrée près d'Arras.

Rien de commun avec des ministres de la « gauche plurielle », dans leurs beaux hôtels de la place des Vosges ou de la place du Panthéon.

Jusqu'à la fin de sa longue existence (89 ans) –il serait aujourd'hui largement centenaire (né le 31 janvier 1899), à Beaurains-les-Arras -, « Jules » montait régulièrement en pèlerinage sur la colline de Notre-Dame-de-Lorette, dans le nord de l'Artois, théâtre de violents combats en 1941 et 1915, comme « garde d'honneur de Lorette », en tenue obligatoire : brassard, insignes, décorations, cravate et, bien sûr, l'inauvivable béret, pour veiller toute la journée, au milieu des tombes de notre plus grande nécropole militaire nationale, 22.970 corps, « Morts pour la France » (l'équivalent d'une préfecture comme Rodez) dont 12.080 rendus aux familles, reposant pour l'Eternité, en terre artésienne, au pied de la basilique romano-byzantine et de la tour-lanterne haute de 52 m.

Georges Verpraet

Bibliographies :

- « **LA RESISTANCE EN ARTOIS OCCIDENTAL** » (juin 1940 – mai 1944), René Lesage (thèse), « Revue du Nord » hors série, Collection Histoire n° 13, 1998, 336 pages. (Université Charles de Gaulle, Lille 3).
- **ANDRE CAUDRON** : « 1939-1945 dans le nord de la France et en Belgique »
Six dossiers documentaires de « Nord-Eclair » ; « Dictionnaire Lille-Flandres du monde »
- **PIERRE DURAND**, ancien résistant, ancien rédacteur-en-chef-adjoint de « L'Humanité ».
Ed. « Le Temps des cerises », 2001. « **Maurice Thorez le fondateur** »
- **DENIS LEFEBVRE**, secrétaire général de l'O.U.R.S. : « **Guy Mollet, Le mal aimé** » 563 p (Plon), 1992. L'auteur (militant socialiste) révèle (p. 148-149) comment en 1952, à l'initiative de Jules Catoire lié à Guy Mollet (1905-1975), depuis 1944 maire d'Arras, furent organisées, en vue de négociations secrètes et avortées avec Rome, sur l'épineuse question scolaire, des rencontres discrètes (27 mars 1952, 19 novembre 1952) entre Guy Mollet et nos amis, Robert Lecourt, Jules Catoire, Charles Barangé ou encore Maurice Deixonne, Pierre Commin (SFIO), ainsi que Alfred Michelin, président de la « Bonne Presse » et une personnalité religieuse désignés sous le pseudonyme (à effeuiller) de « **Mgr Marguerite** » (Mgr Jean Villot, secrétaire général du Conseil permanent des cardinaux et archevêques de France, organisme disparu).
- **BRUNO BETHOUARD** : **Jules Catoire (1899-1988)** », 360 p (Artois-Presse-Univ.), 1996. « **des syndicalistes chrétiens en politique** » (1944-1962) , 324 p (Presses univ. du Septentrion)

BULLETIN DE COTISATION ET D'ABONNEMENT 2001

- | | | |
|---|-------|-----------------------------|
| - COTISATION à l'Amicale du MRP et abonnement au bulletin « Le MRP vous parle ! » | 200 F | Numéro 89 |
| - Cotisation seule : | 120 F | Rayer les mentions inutiles |
| - Abonnement seul : | 100 F | |

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Amicale du MRP**

Prière d'adresser le bulletin et le chèque à : Amicale du MRP 133 bis, rue de l'Université 75007 Paris

Un aller et retour PARIS-GAP-PARIS avec Robert Lecourt

Lors de notre dernière assemblée générale plusieurs de nos amis ont exprimé le vœu que le Bulletin de l'Amicale mette en lumière l'action des militants au sein du parti.

Un de nos militants des Hautes-Alpes, *Monsieur Edouard Roux*, nous a adressé dans cet esprit un récit très vivant de la campagne qui a permis l'élection de Robert Lecourt, (en situation difficile à Paris) en qualité de député des Hautes-Alpes. Nous sommes heureux à cette occasion d'évoquer le souvenir d'un des principaux leaders politiques du MRP (ancien ministre, président du groupe et ministre d'Etat dans le premier gouvernement de la Vème République) et nous lui adressons tous nos vœux pour sa santé.

Jacques Mallet

UNE CANDIDATURE PLEINE DE PERIPETIES

Nous sommes en 1958. Comme chaque dimanche, mon frère Pierre et moi, nous achetions le « Monde ». Nous voici assis à la terrasse d'un café à Gap pour commenter les pronostics de ce journal sur les chances des députés sortants de Paris ... aux prochaines élections législatives en raison du nouveau découpage des circonscriptions de la Région parisienne.

Militants du MRP, nous regardions bien entendu les chances de nos amis. Notre attention est portée sur Robert Lecourt, député sortant de Paris, qui allait, après un nouveau découpage de sa circonscription, affronter Jeannette Vermerch, la femme de Maurice Thorez.

Les pronostics du journaliste du « Monde » n'étaient pas en faveur de Robert Lecourt, loin de là. Ni mon frère, ni moi, ne connaissions Robert Lecourt, nous savions seulement qu'il était un brillant député, ancien Garde des Sceaux, et Président du groupe parlementaire MRP.

A Gap, dans notre circonscription par le jeu des divisions de la droite, les Hauts Alpains avaient réussi à faire élire comme député Gaston Julian, un militant du parti communiste. Ce n'était pourtant pas la tendance de la circonscription qui était plutôt centriste.

Après un échange de points de vue, nous sommes amenés à penser l'un et l'autre que Robert Lecourt pourrait avoir une petite chance d'être élu dans notre circonscription.

Etant le plus âgé des deux, et de surcroît conseiller municipal de Gap, je suis chargé de prendre contact avec Robert Lecourt. Lundi à 13 heures, je l'appelle au téléphone. « Je me présente : Edouard Roux, conseiller municipal de Gap. Avec mon frère Pierre, nous avons appris à la lecture du « Monde » que vous risquiez d'être battu à Paris aux prochaines élections législatives. Nous avons actuellement comme Député un communiste et nous pensons que si vous acceptiez de vous présenter à Gap, vous pourriez être élu ».

Réponse de Robert Lecourt : « je vous remercie pour votre proposition, mais je n'ai nullement l'intention de quitter Paris ».

Opération terminée. Mon frère Pierre, qui était à Briançon, me demande les résultats de mon coup de téléphone, je lui réponds que « la prochaine fois, c'est toi qui téléphoneras mais pas moi ».

Vers 16 heures, à ma grande surprise, je reçois un coup de téléphone de Paris. « Ici Robert Lecourt. Est-ce qu'il vous serait possible de me donner très rapidement les résultats des dernières élections législatives ? »

« pas de problème, je fais le nécessaire ». Connaissant bien l'équipe des renseignements généraux de Gap, je téléphone à M. Guieu, sans lui dire la raison, et dans la demi-heure qui suit je communique les renseignements à Paris ;

Robert Lecourt me rappelle pour me dire que de son côté, il fait faire une enquête par un de ses amis du Ministère de l'Intérieur, et par les Messageries de Presse, pour savoir s'il a une véritable chance. Une heure après, nouvelle conversation téléphonique avec Robert Lecourt pour apprendre que les renseignements ne sont pas bons.

Je lui réponds qu'il a intérêt à réfléchir sérieusement à cette affaire avant de prendre une décision. A 19 heures, Robert Lecourt m'informe qu'il prend le train de nuit pour Gap et qu'il arrivera le lendemain matin à 6h30. Inutile de vous dire notre joie. Ca marche !

Le mardi matin, je suis à la gare à l'heure indiquée. Je dévisage les personnes qui sortent de leur wagon. Est-ce lui ? Non. Par où est-il passé ? Je sors de la gare, et vois un homme avec un beau chapeau, et une serviette à la main qui faisait les cent pas. C'est lui... J'y vais sans complexe. Après les présentations, il monte dans ma voiture et nous partons prendre le petit déjeuner dans mon appartement.

Nous faisons connaissance et nous nous mettons d'accord pour qu'il reçoive immédiatement une dizaine de personnes amies, et établissons un programme de visites pour la journée.

Il est convenu que nous ferons le point vers 19 heures chez moi, avant qu'il prenne le train de 21 heures pour Paris. Les résultats des contacts qu'il a eus dans la journée sont partagés. Robert Lecourt est pessimiste, car Jean Aubin, ancien député MRP qui devait lui apporter un accord de soutien est absent de la réunion.

Après des discussions difficiles et même pénibles, Robert Lecourt décide de ne pas se présenter aux élections et regagne Paris, par le train, comme convenu. C'est le drame...

Chacun rentre chez soi, avec le sentiment qu'on a manqué le coche. Une occasion unique qui ne se reproduira pas. En tant qu'instigateur de cette affaire, je suis très déçu.

A minuit, ne pouvant pas dormir, je téléphone à Gaston Faure, adjoint au Maire de Gap, et Président Départemental du MRP, pour lui dire ma profonde déception et mon intention de ne pas baisser les bras.

Le lendemain matin vers 7h30, je prends mon téléphone et j'appelle Robert Lecourt, pour lui demander de surseoir à sa décision de quelques heures. Il me donne son accord. Je téléphone immédiatement à tous nos amis, pour les informer et leur demande de reprendre contact avec le maximum de personnes susceptibles de nous apporter leur concours.

En fin d'après-midi, je reçois un coup de téléphone de Robert Lecourt me demandant de venir à Paris pour rencontrer quelques uns de ses amis et faire le point de la situation avec eux. J'ai à ce moment là le sentiment que ça va marcher.

Le soir même, je prends le train pour Paris et rencontre le lendemain des personnalités du monde politique, économique et judiciaire. Chacune d'entre elles a le sentiment que Robert Lecourt est en grande difficulté, s'il se présente à Paris. Dans l'après-midi, nous sortons prendre l'air. Nous en avons besoin l'un et l'autre. Tout en marchant sur les grands Boulevards, Robert Lecourt parle déjà des projets qu'il pourrait lancer pour améliorer la situation économique de notre département. Tout s'annonce bien. En moi-même, je pense qu'il a pris sa décision, et j'en suis heureux, car elle est positive.

Je regagne le soir Gap par le train, je suis attendu mon arrivée par une petite équipe, qui vient aux nouvelles. Nous déjeunons ensemble et décidons de réunir nos amis, le soir même à 18 heures pour prendre une décision définitive, après une conversation téléphonique importante avec Robert Lecourt.

Vers 15 heures, il me donne son accord pour se présenter aux élections législatives et suggère qu'on me prenne comme suppléant ou à défaut une autre personne que l'on pourrait choisir dans le milieu rural.

Note réunion rassemble beaucoup de monde, car nos amis sont rapidement avertis de l'accord de Robert Lecourt. En ce qui concerne le suppléant, mon père s'opposant formellement à ce que je sois candidat, mon frère Pierre étant déjà membre de la Chambre de Commerce, nos amis ruraux suggèrent la candidature d'Armand Barniaudy, un jeune agriculteur, Président départemental des jeunes ruraux, maire de Lagrand, une petite commune située à quelques kilomètres de Laragne.

Celui-ci informé de cette initiative, désire rencontrer Robert Lecourt avant de prendre une décision. De toute façon, les candidatures doivent être déposées le 2 novembre avant minuit. Robert Lecourt souhaitant aller se recueillir pour la Toussaint sur la tombe de ses parents à Rouen, nous fait savoir qu'il prendra un train qui l'emmènera à Gap le 2 novembre vers 21 heures. En principe, pas de problème.

Au cours d'une réunion tenue le 1^{er} novembre, la plupart de nos amis sont inquiets en apprenant que Robert Lecourt n'arrivera à Gap que vers 21 heures par le train, et qu'il faudra, avant de déposer sa candidature, rencontrer pour le connaître Armand Barniaudy à Lagrand.

Il est donc décidé d'envoyer une voiture à Lyon chercher Robert Lecourt, ceci pour gagner du temps ; Joseph Provensal et Paul Borel sont désignés pour effectuer le travail.

Comme prévu, vers 20h45, le train arrive en gare de Gap, Mais nos amis ne sont toujours pas là ; ça commence à être inquiétant. Il est près de 22 heures quand nous voyons arriver nos voyageurs qui ont rencontré sur presque tout l'itinéraire, un épais brouillard mêlé d'une pluie fine.

Sans tarder nous les faisons monter dans une de nos voitures et décidons de la faire suivre d'une autre voiture, en cas de problème de panne ou autre, jusqu'à Lagrand.

Il est 23 heures quand nous arrivons à Lagrand. Robert Lecourt, comme convenu, s'entretient personnellement avec Armand Barniaudy, je fais signer ensuite les engagements des candidats ;

Je donne à Robert Lecourt, qui monte dans la voiture de mon frère Pierre, un exemplaire du dépôt des candidatures, et j'en garde un avec moi. Je monte dans la 2^{ème} voiture conduite par mon frère Jean, qui suit la précédente. Il est 22h30. Je dis aux deux chauffeurs qu'il faut 25 minutes pour aller jusqu'à Gap et qu'ils doivent conduire sans excès, et que nous serons à l'heure pour déposer les candidatures à la Préfecture.

A la sortie de Laragne, sur une route mouillée, mon frère Pierre, qui conduisait Robert Lecourt, manque un virage et sa voiture se renverse sur le bas côté de la route. Faisant partie de la 2^{ème} voiture avec mon frère Jean, nous réconfortons les accidentés qui n'ont pratiquement rien de mal et faisons monter Robert Lecourt dans notre voiture et en route pour Gap, en promettant à mon frère et ses amis de les faire dépanner dans les meilleurs délais.

A minuit moins cinq, nous arrivons à la Préfecture. Nous sommes sauvés !

Nous nous dirigeons immédiatement vers le Cabinet du préfet, nous trouvons dans la salle d'attente Maître Joisson, avocat parisien, qui attendait, pour déclarer sa candidature, de connaître nos intentions. En nous voyant il a compris. Nous sommes reçus par M. Bonnafoux, préfet, et après quelques paroles d'amabilité échangées de part et d'autre, Robert Lecourt dépose sa candidature. Il était temps !

Nous ramenons Robert Lecourt chez nous, et buvons le Champagne en étant satisfaits d'avoir gagné la 1^{ère} manche. Nous tranquillisons Madame Lecourt qui à plusieurs reprises avait téléphoné pour savoir si le voyage de son mari s'était bien passé !

Il nous faut maintenant trouver un ami qui ira dépanner à cette heure là nos accidentés. Il est intéressant de signaler que nos adversaires politiques ont pensé que nous avons adopté une tactique en déclarant la candidature de Robert Lecourt au dernier moment, ils n'ont jamais pu imaginer le scénario dont nous avons été les témoins. Il était digne de Robert Lecourt !

LES LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1958

La campagne électorale de Robert Lecourt

Le lendemain du dépôt de la candidature de Robert Lecourt, nous organisons une grande réunion avec tous les militants et amis de notre circonscription.

Pendant les trois semaines qui ont précédé le premier tour des élections législatives, en accord avec notre père qui était encore le PDG de notre Société, nous avons, mon frère Pierre et moi, complètement déserté notre travail ? Nous nous sommes mis en congé trois semaines.

Mon frère était chargé de conduire la voiture qui emmenait notre candidat rendre visite dans la journée à des personnes influentes, et le soir pour exposer dans des réunions publiques son programme électoral.

Il devait également présenter Robert Lecourt à l'assistance.

Quant à moi, je devais assurer le secrétariat de la Campagne électorale, aidé par Brigitte Ploix, une parisienne envoyée par les amis de Robert Lecourt. Vous êtes ma conscience, m'avait dit Robert Lecourt. Alors ?

Notre rendez-vous du matin était fixé à 8 heures à l'hôtel Lombard. Tout était préparé la veille, si bien que l'heure du départ en campagne ne dépassait pas 8h30. L'heure du retour se situait aux environs de minuit, quelquefois même plus tard. Le point de la journée était fait à ce moment là.

Robert Lecourt désirait lire tout le courrier qui lui était adressé et nous indiquer les réponses à faire. Il souhaitait également être tenu au courant des coups de téléphone reçus et des contacts pris dans la journée.

Avant d'aller nous coucher, nous faisons le point de tout le travail réalisé par nos différentes équipes et indiquons l'orientation que nous devons donner à notre campagne, en fonction de l'attitude de nos adversaires. Le programme de la journée du lendemain était discuté et approuvé.

Il m'était difficile de retracer toutes les péripéties de cette campagne électorale qui a été en tous points passionnante.

Je me contenterai de vous donner quelques points forts et succulents, qui nous ont permis, je le pense, de réussir.

Les bons souvenirs de la campagne électorale de Robert Lecourt

Et d'abord les résultats des élections :

		1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Lecourt	MRP	4682	7355
Julian	P.C.	4390	5394
Richaud	Indépendant	3257	4999
Lambert	Indépendant	3055	5707
Joisson	Droite	2438	
Cazelle	SFIO	2433	
Aillaud	Poujadiste	1445	

Les commentaires :

Robert Lecourt a semble-t-il bénéficié d'une partie des abstentionnistes du premier tour, qui sont allés voter au 2^{ème} tour, mais aussi d'une bonne partie des voix de M. Cazelle, secrétaire national adjoint de la SFIO, grâce à son amitié avec Guy Mollet, de même qu'une faible partie des voix de M. Aillaud, et de quelques voix de M. Joisson.

Il faut noter qu'au 2^{ème} tour nous avons en présence :

- M. Robert Lecourt
 - M. Julian, député sortant communiste,
 - M. Lambert, directeur de la main d'œuvre au ministère du Travail à Paris, maire et conseiller général de Serres, qui avait reçu le désistement de Maître Joisson, conseiller général de Chorges.
 - M. Richaud, indépendant, l'enfant du pays (il avait mis sur sa profession de foi « ancien enfant de chœur »), conseiller général d'Aspres sur Buech
 - C'est la ville de Gap qui a assuré par son vote l'élection de Robert Lecourt
- Gap 2^{ème} tour :
- Lecourt 3539
 - Lambert 2352
 - Julian 1818
 - Richaud 1549

Les renseignements généraux :

Une étroite collaboration s'était instaurée entre nous-mêmes et les renseignements généraux dirigés par le commissaire Mirouze.

M. Mirouze et M. Bonafoux, préfet, envoyaient régulièrement des rapports au ministère de l'intérieur sur l'évolution de la campagne électorale.

Nous étions au courant des rapports établis par les R.G... Cela nous a permis de connaître la véritable attitude de certaines personnalités. Le double-jeu était démasqué !

Romette :

Par notre ami, M. Porta, instituteur et secrétaire de mairie à Romette, nous apprenons que M. Joisson, avocat au Barreau de Paris et candidat aux élections législatives organisait une grande réunion à Romette.

Les renseignements qui nous sont fournis laissent à penser que la cible de M. Joisson sera Robert Lecourt, qu'il considère comme le candidat le plus dangereux pour lui.

Il est donc décidé d'envoyer un contradicteur à Romette, et de le faire savoir à la population. Mon frère, Pierre, est désigné.

Ils seront accompagnés d'un ami personnel de Robert Lecourt, maire-adjoint d'un arrondissement de Paris, au cas où des questions purement parisiennes pourraient être abordées.

Leur arrivée dans une salle comble suscite un intérêt certain. M. Joisson, après avoir développé son programme, s'emploie comme prévu, à dénoncer la venue d'un « parachuté » dans les Hautes-Alpes.

Un député parisien sortant, candidat dans les Hautes-Alpes, quelle honte ! dit-il. On sent que la salle attend avec impatience la réplique qui va être donnée. Nombreux sont ceux qui connaissent Pierre Roux et sa famille.

S'il est venu, disent-ils, c'est bien pour quelque chose !

Il se lève et apostrophe Me Joisson en reconnaissant cependant que Robert Lecourt est un parachuté. « Robert Lecourt est un parachuté, certes, mais un parachuté moderne, Paris-Gap sans escale », tandis que vous, Me Joisson, vous êtes un parachuté à l'ancienne.

Vous vous êtes présenté en Bretagne, vous avez été battu, puis à Paris dans le quartier de la Monnaie, où vous avez été à nouveau battu. Vous avez enfin réussi à être maire de Montgenèvre dans l'autre circonscription, la 2^{ème}, et enfin conseiller général de Chorges ».

Mais ce sont souvent les arguments les plus simples qui frappent le plus l'opinion.

Et mon frère s'adressant à l'assistance lui dit : « en sortant de cette salle, vous reconnaîtrez les deux voitures de Me Joisson, une Frégate, et une Dauphine. Regardez bien les deux plaques minéralogiques. Elles portent toutes les deux le numéro 75.

Comment voulez-vous faire confiance à un candidat qui se dit Haut-Alpin et qui achète ses voitures à Paris, de peur de faire gagner quatre sous à des Hauts-Alpins ? Les rires et les applaudissements laissèrent notre avocat sans voix.

En sortant de la réunion, nous informons Me Joisson, qui devait tenir dans la soirée une réunion à Veynes, de notre intention d'être présents, et que notre attitude sera fonction de sa conduite à notre égard. A Veynes, Me Joisson ne prononça même pas le nom de Robert Lecourt.

Le retrait au 3^{ème} tour d'Ernest Cazelle

Entre le 1^{er} et le 2^{ème} tour, le retrait pur et simple d'Ernest Cazelle, candidat de la SFIO, avait été annoncé. Cazelle 2433 voix ; Lecourt 4682.

Robert Lecourt était arrivé en 1^{ère} position, Ernest Cazelle était arrivé en 6^{ème} position. Sur 7 candidats.

Guy Mollet, ancien Président du Conseil dont Robert Lecourt avait été Ministre de la Justice, était mis en ballottage difficile, après le 1^{er} tour, dans sa propre ville d'Arras par un candidat du MRP, M. Poudonson.

M. Jean Monnet était intervenu par téléphone pour que Robert Lecourt essaye d'arranger l'affaire d'Arras.

Une bonne manière en valant une autre, les instances de la SFIO demandèrent à Ernest Cazelle, leur secrétaire général adjoint, de faire voter pour Robert Lecourt.

Il fallait s'assurer que les consignes parisiennes seraient bien exécutées par les socialistes locaux. Aussi, mon frère Pierre fut chargé par nos amis de rencontrer Arthur Audibert, maire de Laragne, vice-président du conseil général, et homme écouté du parti socialiste. Le maire de Laragne, avec sa bonhomie habituelle, assura mon frère que les consignes seraient données..

« Tu pourras dire à ton ministre que les bons socialistes voteront pour lui, mais ne le répète à personne ».

Mon frère lui permet de ne rien dire. Et en l'accompagnant à sa voiture, Arthur Audibert lui dit : « et puis, tu sais, si tu répétais ce que je t'ai dit, moi je dirais que ce n'est pas vrai, et c'est moi qu'on croira !

La Pierre :

Le samedi qui précédait les élections du 2^{ème} tour, nous avons demandé à tous nos amis de faire un dernier effort.

Chacun devait parcourir la circonscription, au gré de sa fantaisie, en rendant visite à ses connaissances pour les inciter à voter pour Robert Lecourt.

Une trentaine de véhicules avec plusieurs personnes à bord sillonnaient le Sud du département. Il était 14 heures, lorsque me trouvant seul à notre permanence avec Robert Lecourt, où nous examinions encore une fois les résultats du 1^{er} tour, commune par commune, notre attention est attirée par la commune de la Pierre dans le canton de Serres. Robert Lecourt avait eu une seule voix.

Sans réfléchir bien longtemps, nous décidons d'un commun accord d'aller rendre visite aux électeurs de cette petite commune distante de Gap de 40 km, dont le conseiller général était M. Lambert, un de nos concurrents.

Nous frappons à la 1^{ère} maison qui était habitée par l'ancien maire de la commune et sa famille.

« Bonjour, M. le Ministre, nous dit-il, nous sommes heureux de votre visite. J'ai voté pour vous, parce que vous êtes un homme de valeur. Ma femme a voté pour M. Lambert, qui est notre conseiller général. Mon fils a voté pour M. Richaud, un autre concurrent, parce qu'il lui a donné une balle de farine (il est minotier), et ma belle-fille n'a pas voté parce qu'elle n'a pas l'âge.

Ils n'étaient pas conscients en agissant ainsi d'avoir annulé leur vote.

Nous les remercions de leur accueil et frappons à la porte à côté, une ferme vétuste. Nous sommes reçus très gentiment par une femme qui avait autour d'elle cinq petites filles, qui avaient semble-t-il entre elles peu de différence d'âge. Deux hommes, le mari et son frère s'étaient levés et avaient enlevé leur casquette.

Nous avions tout de suite compris que nous avions en face de nous une maîtresse femme. Dans notre conversation, nous apprenons qu'elle était native de Lyon et qu'elle était venue dans ce village pour accompagner une colonie de vacances en qualité de femme de service.

Elle avait connu son futur mari, qui était un modeste cultivateur, sur place.

Si nous n'avions pas encore entendu le son de la voix de nos deux hommes, par contre notre brave dame nous posait toutes sortes de questions très intéressantes.

Entre autres, nous avons appris qu'elle faisait partie à Lyon de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne). Nous allions prendre congé de nos hôtes, lorsqu'elle nous interpelle « Mais vous êtes, peut-être le Lecourt qui avait présidé le Congrès de l'ACJF à Lyon , »

« Mais parfaitement », répond Robert Lecourt.

« Alors ça change tout ». Le résultat du scrutin a également changé. D'une petite voix, nous sommes passés à 12.

Nous n'avions pas perdu notre temps, mais nous l'avons appris qu'après les élections, Madame Lecourt s'était intéressée à cette petite famille.

Théus :

Le petit village de Théus est connu pour ses « demoiselles coiffées »

La secrétaire de Mairie, vieille connaissance de la famille Nicolet (mes beaux-parents) nous avait indiqué un certain nombre de visites à faire dans ce village accroché à la montagne et au milieu des vignes.

Il faut dire que l'arrivée d'une voiture étrangère à la commune est très vite signalée et en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, tous les habitants sont au courant de la venue de Robert Lecourt.

Un brave homme est là, sur le pas de sa porte. Il salue le candidat et mon frère Pierre. « entrez boire un canon ».

La pièce est sordide, la table est encombrée de la vaisselle de la veille, notre homme prend une carafe pleine de vin et sort trois verres qu'il remplit.

D'un revers de manche, la table est essuyée. « A la vôtre, dit-il, et à votre réussite ». Mais il faut boire. Robert Lecourt, stoïque, avale d'un trait la purge qui lui est servie, essayant de ne pas faire la grimace.

« A, vous le trouvez bon ? » Pourtant cette année, à cause de la pluie, il est un peu vert », et du coup, notre Ministre a droit à un deuxième verre. Mais mon frère Pierre est là pour sauver la situation, en avalant en douce le second verre servi à Robert Lecourt, effaré et soulagé, comme on le comprend.

A partir de ce moment-là, il lui conseille de se faire servir des « rouges limés » (vin rouge mélangé à la limonade). On apprend par la suite que Robert Lecourt, dans les réceptions de son Ministère, faisait servir des « rouges limés » en expliquant à ses hôtes que la recette lui venait des Hautes-Alpes.

Le jour des élections

1^{er} et 2^{ème} tours

Le Provençal avait été chargé d'organiser le vote des personnes qui ne pouvaient pas se déplacer personnellement (malades, handicapés, sans voiture).

Il avait été mis à sa disposition :

- des chauffeurs bénévoles avec leur voiture,
- des taxis.

Il lui avait été remis à partir de 8h du matin une liste de personnes à faire chercher. Tout avait bien fonctionné, principalement au 2^{ème} tour.

Des fleurs.

Le dimanche soir du 2^{ème} tour des élections, vers 19 heures, alors que nous venions de connaître seulement le résultat des 100 premiers bulletins, qui nous donnaient un léger avantage, nous décidions, Paul Borel et moi, d'aller acheter deux gerbes de fleurs, en prévision du succès.

Bien nous en a pris, car nous avons réussi. Les magasins de fleurs étant fermés à l'heure des résultats finaux, plusieurs personnes amies nous ont demandé comment nous avons fait pour avoir des fleurs à ce moment-là, nous leur avons répondu que nous avions tout prévu.

APRES L'ELECTION DE ROBERT LECOURT

Le lendemain de sa brillante élection, Robert Lecourt a réuni tous ses amis pour leur dire qu'il souhaitait s'attacher au département des Hautes-Alpes et qu'il n'avait aucunement l'intention d'accepter un poste ministériel.

La campagne électorale avait été faite sur le thème « Robert Lecourt, l'homme des réformes, qui a été consulté par le Général de Gaulle, et qui devrait vraisemblablement avoir un poste ministériel ».

Robert Lecourt part donc le lundi soir pour Paris, avec l'intention de revenir jeudi soir dans notre département pour assister à une réunion d'agriculteurs à Laragne. Ayant arrêté notre Secrétariat de l'hôtel Lombard, et dans l'attente d'organiser un bureau à Gap, il est convenu que Robert Lecourt donnera à ses collaborateurs et amis le numéro de téléphone de notre lieu de travail à Gap.

Dans la matinée de mardi, par la radio, nous apprenons que Robert Lecourt est fortement sollicité pour faire partie de l'équipe gouvernementale.

Dans l'après-midi, Madame Lecourt me téléphone pour me demander si je pouvais connaître l'attitude qu'aurait Armand Barniaudy, au cas où son mari accepterait d'entrer au Gouvernement.

Impossible de répondre sur ce sujet sans connaître l'avis de l'intéressé. J'ai donc une conversation avec A. Barniaudy, et je sens qu'il n'est pas du tout prêt à accepter un poste de député.

Il a une nombreuse famille, est en train d'investir dans une porcherie, et sa femme, plus âgée que lui, semble opposée à envisager une pareille situation.

Compte tenu de ces renseignements, je demande à nos amis d'assister à une réunion au cours de laquelle nous pourrions échanger nos points de vue. Après discussions, il est décidé de m'envoyer mercredi matin avec Gaston Faure, adjoint au maire de Gap et Président du MRP des Hautes-Alpes, à Lagrand, pour rencontrer Armand Barniaudy et sa femme.

Nous arrivons tous deux à Lagrand et je laisse à Gaston Faure le soin d'expliquer les raisons de notre visite. L'habileté et la diplomatie de Gaston ne suffisent pas à convaincre le couple. Nous nous heurtons à une incompréhension de la part d'Hélène, sa femme, et une attitude négative de la part d'Armand.

Nous partons de Lagrand avec la certitude qu'ils ne modifieront pas leur comportement et rentrons à Gap catastrophés et presque vexés de n'avoir pu les faire changer d'attitude.

Il doit être le seul en France à refuser un poste de député, pensons-nous. A peine arrivés dans mon appartement, nous entendons le téléphone sonner.

C'est Madame Lecourt qui me demande si j'avais vu Armand Barniaudy, quelle était sa décision, au cas où son mari accepterait d'entrer au Gouvernement.

Bien sûr, je n'allais pas lui raconter ce que nous avons entendu à Lagrand. Je lui dis simplement : Armand Barniaudy est un homme de devoir, il fera ce qu'il y a lieu de faire en la circonstance.

Elle me remercie, tout en me précisant que le problème n'existe plus, puisque son mari avait refusé catégoriquement un poste au Gouvernement et comme convenu, il serait à Laragne, jeudi, dans la journée.

Je téléphone immédiatement à Armand Barniaudy, pour lui faire part de la conversation que j'avais eue avec Mme Lecourt. Il me remercie bien sincèrement pour mes propos diplomatiques qui allaient dans le sens de ce qu'il pensait maintenant. Il avait, semble-t-il, évolué !

Jeudi matin, Robert Lecourt est à Laragne comme prévu. Il rencontre Armand Barniaudy et lui fait part des souhaits du Comité Directeur du MRP de le voir occuper un poste ministériel important, « Ministre d'Etat » dans le prochain gouvernement.

Edouard Roux

UN PEU D'HUMOUR

Relevé dans la livraison de mars 2001 de La Durole, bulletin trimestriel d'information paroissiale de la montagne thiernoise cher à nos adhérents de la région

Les grands-mères

Le 4 mars était la fête des grands-mères. Un petit garçon, interrogé par sa directrice d'école sur ce qu'il pensait des grands-mères, répondit :

« une grand-mère est une dame qui n'a pas d'enfants. Les grands-mères n'ont rien à faire, elles n'ont qu'à être là. Quand elles nous emmènent en promenade, elles marchent lentement, sans écraser les belles feuilles, ni les chenilles. Elles ne disent jamais : avance plus vite. En général, elles sont grosses, mais pas trop pour pouvoir attacher nos souliers. Elles savent qu'on a toujours besoin d'un second morceau de gâteau ou le plus gros.

Une vraie grand-mère ne frappe jamais un enfant, elle se met en colère en riant. Les grands-mères portent des lunettes et peuvent même enlever leurs dents. Quand elles racontent ou lisent des histoires, elles ne sautent jamais un bout et elles n'ont rien contre si on leur réclame la même histoire plusieurs fois.

Les grands-mères sont les seules grandes personnes qui ont toujours le temps ; elles ne sont pas aussi fragiles qu'elles le disent, même si elles meurent plus souvent que nous.

Tout le monde devrait essayer d'avoir une grand-mère, surtout ceux qui n'ont pas la télé.

Plaidoyer pour les langues régionales

La France se veut le pays des droits de l'Homme, une formule chère au cœur de tous les démocrates-chrétiens. Mais dans le domaine des langues et cultures régionales, notre pays en est bien loin. Pire, dans ses propres régions, il fait le contraire pour lui-même de ce qu'il réclame à l'étranger. Que faudra-t-il donc, pour qu'enfin notre pays ait le respect de la richesse, dans la diversité, des entités culturelles qui le composent ?

Gravement entachés du péché linguicide, les démocrates-chrétiens ont porté une grande responsabilité après-guerre, en participant, par les interdits et le mépris, à l'injustifiable politique de discrédit, de dévoiement des cultures régionales dans leur originalité, leur fierté et leur plaisir d'exister. Mais puisqu'ils sont démocrates-chrétiens, on ne leur inflige pas de pénitence mais la possibilité de se rattraper, pour rendre aux langues régionales ce qu'ils leur ont ôté, ranimer le souffle qu'ils ont contribué à éteindre, réhabiliter ce qui a été déconsidéré.

Ceux qui diraient que j'exagère n'ont qu'à retourner sur les terres de leurs aïeux, écouter battre le cœur des provinces, qui ont le droit et le devoir d'être légitimement fières, à la fois de leurs racines et de leur appartenance à notre beau pays. Ecoutez mon homélie et ne retombez pas dans le péché jacobin.

On a reproché aux petits Alsaciens de parler leur langue régionale et de comprendre la langue de leurs voisins. Mais combien de fois faudra-t-il encore rappeler que l'Alsace et la Moselle ont été les otages pour sauver Paris, et leurs populations les victimes désignées par leur patrie. Dans le JO du 1/3/1871 (page 125), on lit : « **La France renonce en faveur de l'Empire allemand à tous ses droits et titres sur les territoires de l'Alsace et de la Moselle** » et « **L'empire allemand possèdera ces territoires à perpétuité en toute souveraineté et propriété** ».

Ce texte est hélas clair de lui-même et n'appellerait pas de commentaire, si ce n'est pour rappeler que 546 députés, soit 83% des membres de l'Assemblée Nationale réunie en 1871 à Bordeaux, ont voté la cession en toute propriété « **en toute souveraineté et à perpétuité** » de l'Alsace et de la Moselle à la Prusse. Mais si l'on était forcé d'approuver, si l'on peut prétexter d'y avoir été contraint, même l'ennemi n'a pas imaginé qu'il y aurait une telle majorité. Seuls 107 députés, les Alsaciens-Lorrains bien sûr et des élus responsables comme Clémenceau, Gambetta et Victor Hugo, ont voté contre, prouvant ainsi qu'il était possible de le faire.

La leçon géopolitique de Victor Hugo

L'un de ces pères de la démocratie et des libertés, Victor Hugo, avait donné à ses collègues de l'Assemblée, une leçon géopolitique, en imaginant un autre avenir que les guerres et les haines entre les peuples : « **Demain la France n'aura que le rêve de ressaisir l'Alsace et la Lorraine. On entendra la France s'écrier : c'est mon tour, Allemagne me voilà ! Suis-je ton ennemie ? Non ! Je suis ta sœur, je t'ai tout repris et je te rends tout à une condition : c'est que nous ne ferons plus qu'un peuple, qu'une seule famille, qu'une seule république. Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance c'est la fraternité. Plus de frontière, le Rhin à tous ! Soyons la même République, soyons les Etats-Unis d'Europe, soyons la fédération continentale, soyons la liberté européenne** » Quelle grandiose vision d'avenir, digne de cet apôtre de la paix !

Faut-il aussi rappeler la déclaration du général Joffre en 1914 à Thann ? « **Notre retour est définitif. Vous êtes Français pour toujours. La France vous apporte, avec les libertés qu'elle représente, le respect de vos libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions et de vos mœurs. Je suis la France, vous êtes l'Alsace. Je vous apporte le baiser de la France** » C'était la France telle que l'Alsace l'aime. Ces mots étaient allés droit au cœur de l'Alsace, dans notre région où l'on fermait les volets le soir, sans savoir quels chars passeraient sous les fenêtres le lendemain à l'aube, dans cette population victime de bien des incompréhensions. Car si l'on vous dit qu'un allemand est francophile, cela vous réjouit et vous le prenez en amitié. Mais si l'on vous dit qu'un Français est germanophile, vous fronchez les sourcils. Et s'il s'agit d'un Alsacien épris de paix ? Je vous laisse deviner.

Et pourtant, quelques tentatives ont été faites depuis 1945 en faveur des langues régionales, en particulier par les démocrates-chrétiens. Je cite quelques propositions de loi. Dans la première, présentée en 1958 par René Pleven, il est écrit : « **Il est de l'intérêt commun de tous les Français de voir sauvegardées les richesses linguistiques des diverses provinces. La disparition des langues régionales constituerait une amputation du patrimoine national : ces langues ont droit au respect de tous et à la protection de l'Etat.** »

François Bayrou : « Ces langues méprisées ont la dignité de langues de France, de langues d'Europe ».

Avec d'autres signataires, François Bayrou, que l'on peut considérer comme le successeur du MRP dans ses convictions, s'est engagé en 1989, par la proposition n° 266 : « **Demain la France risque d'être accusée de non assistance à culture en danger** » ! **Les moyens pour sauver nos langues sont actuellement**

insuffisants ou inexistants. De plus, dans bien des cas, des administrations ou des fonctionnaires n'assurent pas l'application des textes. Il est urgent de procéder à une véritable révision de l'attitude traditionnelle vis-à-vis des richesses culturelles jusqu'ici très délaissées alors que le devoir et l'intérêt de la Nation sont d'en assurer la sauvegarde et la promotion. Depuis plus de 30 ans, l'enseignement des langues régionales relève plus du marchandage et du bricolage que du service public ».

Lors de la conférence de Pau en octobre 1993, en sa qualité de ministre de l'Education nationale, notre ami Bayrou a fait une déclaration en langue béarnaise, qui est restée dans les mémoires "« honneur à vous, instituteurs de l'ombre, qui n'avez pas suivi la doctrine officielle, qui n'avez pas fait la guerre à nos enfants. Vous avez su leur apprendre la langue française, mais vous saviez aussi parler avec eux, à la récréation, la langue des secrets, la langue de tous les jours. La République a vécu deux siècles de répression contre les langues minoritaires ; Moi je dis aujourd'hui que ces langues méprisées ont la dignité de langues de France, de langues d'Europe, . J'ai choisi, en tant que ministre, de commencer une Révolution. Je veux qu'il y ait un programme d'occitan, et aussi de basque, de breton, etc. »

Je citerai pour conclure Charles de Gaulle, grand oncle et homonyme du général, dans une pétition au Corps Législatif de 1870 relative aux langues provinciales : « Pour que la décentralisation administrative ne soit pas un vain mot on reconnaît la nécessité d'émanciper les provinces de l'exclusive domination intellectuelle de Paris, qui absorbe, à son profit, toute la vitalité nationale. A ce titre, quel plus puissant instrument de décentralisation intellectuelle que la conservation des langues provinciales ? N'est ce rien pour un Alsacien, que de pouvoir se faire l'intermédiaire, pour les sciences comme pour l'industrie, entre deux pays où la production est si active ? La sagesse de la politique ne consiste-t-elle pas à résoudre les questions avant qu'elles aient passionné l'opinion publique ? »

Mais toutes ces déclarations n'ont pas eu les suites qu'elles méritaient. Aussi, avec amertume, sinon désespérance, je regrette de constater que les Français n'ont plus confiance, ni dans la démocratie, ni dans les hommes politiques parce qu'ils s'engagent par des serments qui ne se réalisent jamais. Réalisez donc ce que vous avez promis, ce à quoi vous vous êtes engagé ! Car vous pouvez vous attendre à ce que d'autres entraînent les défenseurs des langues régionales, de nos traditionnels jardins centristes (Alsace, Bretagne, Pays Basque, etc) vers d'autres bras. Faut-il s'étonner que les urnes soient désertées ? Car qui peut-on encore croire, et les promesses non tenues jettent de plus en plus le discrédit sur nos hommes politiques. Quelle tristesse pour tous, quelle insupportable souffrance pour ces Régions exposées à la répression culturelle étatique.

Henri Goetschy
Sénateur honoraire
Membre honoraire du Parlement
Président honoraire du Conseil général du Haut-Rhin
Président du Haut-Conseil des Langues régionales de France

« Les relations franco-chinoises »

Un précurseur, Georges Bidault

Dans le « Figaro Magazine » daté du 9 juin 2001, le Président Valéry Giscard d'Estaing sous le titre « Pékin, Washington et Berlin... Réflexions capitales » fait part de ses réflexions en matière de politique à l'échelle mondiale concluant sur la nécessité de retrouver la confiance entre la France et l'Allemagne pour mieux assurer l'achèvement de la construction européenne. Concernant la Chine et constatant que nos relations avec ce pays sont bonnes, il écrit : « la Reconnaissance précoce de la Chine populaire par le général de Gaulle nous a lavés du soupçon d'impérialisme ». Cette reconnaissance « De jure » a permis l'échange des ambassadeurs –Lucien Paye pour la France – et l'établissement des relations diplomatiques préluant à des relations économiques et culturelles en progression.

« Oui, mais » pour la vérité historique, il convient de rappeler que la reconnaissance « de facto » du pouvoir de Mao Tsé Toung en Chine a été faite en 1954 grâce à Georges Bidault, alors ministre des Affaires étrangères. Patiemment, à sa manière il a obtenu à la Conférence de Berlin de février 1954 que les 4 grands alors reconnus : USA, Grande-Bretagne, URSS, et France invitent la Chine à participer à la Conférence de Genève pour obtenir la paix en Indochine. Il avait pour ce faire convaincu d'abord les Anglais, puis les Américains et enfin les soviétiques (les plus réticents car ne voulant pas d'un monde communiste bi-polaire) et c'est ainsi que Chou En-Lai a pu être présent à la table des négociations : rendons donc à Georges Bidault ce qui est une grande réussite que, certes, mais quelques années plus tard le général de Gaulle a confirmé .

Concluons par une image de rugby : Bidault a marqué l'essai et de Gaulle l'a transformé.

Fernand Chaussebourg

A LIRE

Jean Faure – « **Au pays de la soif et de la peur** » - Carnets d'Algérie 1957-1959

« Au mois de juillet 1957, je me trouvais à 150 kilomètres d'Alger, en grande Kabylie, dans le village d'Agouni-Chéran. Après une longue succession de collines plantées d'oliviers, une piste sableuse d'une dizaine de kilomètres, on tombait sur ces maisons de terre aux toits terrasses soutenus par des poutres de bois. Quand je suis arrivé là, j'ai été frappé par la chaleur incroyable. Tous les villages étaient en guerre, protégés par des sacs de sable. Cette région du douar Kouriet était appelée « le pays de la soif et de la peur » à cause de l'aridité du paysage et de l'angoisse qui nous tenaillait : le relief montagneux et escarpé nous obligeait à nous déplacer à pied et nous étions alors particulièrement exposés ».

« Il y a quelques mois encore, je continuais à enterrer cette guerre, à ne pas en parler. Mais son retour sous les feux de l'actualité m'a trop dérangé. Quelques gestionnaires d'une mise en scène spectaculaire n'ont voulu montrer qu'une face de l'Histoire. Un million de civils ont été tués. La honte ne réside pas seulement dans la torture mais aussi dans la guerre. Cette guerre curieuse, coloniale, qui prétendait faire le bien des populations ».

Jean Faure

Note de l'éditeur :

Entre 1957 et 1959, Jean Faure a été appelé du contingent en Algérie. Durant vingt-huit mois, il a tenu son journal, irrégulièrement. Des carnets d'un jeune homme de vingt ans, croyant, naïf, révolté. Aujourd'hui, vice-président du Sénat, sénateur de l'Isère, il décide de les porter au grand jour.

Chez Flammarion, prix 99F.

FRANCE FORUM CONTINUE

Créée en 1957 par Jean Lecanuet avec Etienne Borne, Joseph Fontanet, Maurice René Simonet, Henri Bourbon, et avec le soutien d'André Colin, France FORUM est une revue trimestrielle de réflexion et de dialogue qui s'inscrit dans l'héritage intellectuel du MRP. Elle s'est elle-même définie comme un « carrefour de l'humanisme démocratique » d'inspiration chrétienne.

France Forum a été longtemps animée, après la disparition de Jean Lecanuet et d'Etienne Borne, par Henri Bourbon – auquel nous ne dirons jamais assez notre gratitude – entouré d'une petite équipe (Jean Aubry, Charles Delamare). Après 40 années de bons et loyaux services une relève était devenue nécessaire.

Aujourd'hui France Forum continue sous la direction d'Anne-Marie Idrac, fille d'André Colin. Jacques Mallet et Jean-Pierre Prévost font partie de son nouveau comité de rédaction, où siègent toujours Charles Delamare et Jean Aubry.

Le premier numéro, récemment paru, trace quelques perspectives sur **le XXI^{ème} siècle**. Le deuxième, à paraître en juillet, aura pour thème central **Religion et démocratie**. Le troisième traitera de **l'Euro et de l'Europe**.

Nous sommes convaincus que les membres de l'Amicale du MRP prendront intérêt à lire cette revue de qualité qui enrichira leurs informations et leurs réflexions sur les grands enjeux actuels.

Revue France Forum : 133 rue de l'Université – 75007 Paris – tél : 01 53 59 60 00

Prix de l'abonnement : 203 F (31Euros) – Etudiant : 150 F (23 Euros)

« LE MRP VOUS PARLE ! » Directeur de la publication : Jacques Mallet
Commission paritaire de la presse : N° A5 – 65 – 465
IMPRIMERIE SIMEDIAT – CIRCULAIRES COULON 01 42 36 08 15